

AVIS

Le premier adjoint suppléant informe les administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 09 juin 2023 à 19 h 30, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR

Affaires Ehpad ERA CASO

Affaires ressources humaines :

1. Convention d'audit, ressources humaines, avec le Centre de Gestion 31.
2. Convention de formation professionnelle d'aide-soignante avec l'Ecole IFAS.
3. Extension du RIFSEEP au cadre d'emplois des médecins territoriaux.

Affaires communales

Affaires générales :

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023.
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2023.
6. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2023.
7. Point sur la situation financière de la municipalité suite à la saisine de la Chambre Régionale des Comptes.
8. Fête des fleurs, nouvelle configuration suite à la saisine de la Chambre Régionale des Comptes.
9. Régime des délégations.
10. Hospice de France, rapport 2022 et tarifs 2023.
11. Délégation de Service Public eau et assainissement, rapports 2021 et 2022.

Affaires ressources humaines :

12. Protocole transactionnel avec un agent de la collectivité.
13. Modification de la délibération n° DEL20210178 relative à la rémunération du personnel pour le fonctionnement du centre de vaccination de Bagnères de Luchon.
14. Conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de la commune.
15. Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Aménagement du territoire :

16. Retrait des délibérations n° DEL20230070 et n° DEL20230072 relatives au permis d'aménager de l'aérodrome (ancien cynodrome), transmises au contrôle de légalité le 14/04/2023.
17. Procédure de déclassement et désaffectation des trois lots du permis d'aménager du cynodrome.
18. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 05 juin 2023,
Pour le maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint suppléant,
Gilles TONIOLO.